



La commune de FILLIÈRE,
commune nouvelle créée le 1^{er} janvier 2017 (9 414 habitants)

recherche son ou sa

**conseiller ou conseillère en prévention
des risques professionnels**
(poste permanent P313)

Date prévue pour la prise de fonctions : dès que possible

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel.le de droit public

Cadres d'emplois : rédacteur territorial ou technicien territorial (tous grades)

Date limite de réception des candidatures : 20 juin 2021

Descriptif :

À travers la création de ce poste à temps complet, FILLIÈRE poursuit son engagement dans une démarche de prévention des risques professionnels et d'optimisation de la qualité de vie au travail. Rattaché.e au pôle ressources humaines, vous participerez à la mise en œuvre de cette orientation forte de la collectivité.

Missions :

- ✓ participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- ✓ conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, du CHSCT, des services et des agents
- ✓ reclassements ou handicap : sensibilisations, études d'aménagement de postes, préconisations (maintien dans l'emploi et insertion), FIPHFP
- ✓ analyse des accidents de service et des maladies professionnelles
- ✓ suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- ✓ coordination technique des assistants et assistantes de prévention puis management selon l'évolution du réseau
- ✓ collaboration avec l'ACFI du centre de gestion et les différents partenaires
- ✓ participation à la réalisation de projets RH transversaux (exemples : télétravail, plan de formation, cartographie des métiers, bilan social), de notes, rapports, bilans et statistiques liés au pôle
- ✓ élaboration de notes, rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires
- ✓ actualisation des connaissances et veille réglementaire et technique, partage et mise en œuvre
- ✓ information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail

Lieu d'affectation : commune de FILLIÈRE, en commune déléguée de THORENS-GLIÈRES.

Temps de travail, horaires, sujétions : temps complet (35h hebdomadaires sur 5 jours ou sur 4,5 jours ou 37/39h avec JRTT), déplacements fréquents sur le territoire (parc de véhicules de service).

Profil recherché :

- ✓ maîtrise de la réglementation et des outils liés aux risques professionnels, à l'hygiène, à la sécurité, à la santé au travail, à la prévention : diplôme de niveau 5 minimum (exigé en cas de recrutement par voie contractuelle) et/ou expérience professionnelle réussie sur un poste similaire
- ✓ connaissance du statut de la fonction publique territoriale et de son environnement
- ✓ certificat de formateur ou formatrice SST apprécié
- ✓ aptitudes avérées à la communication, aux relations humaines, à travailler selon une logique collective et pluridisciplinaire
- ✓ aisance rédactionnelle
- ✓ maîtrise des applications bureautiques courantes
- ✓ autonomie, savoir rendre compte, rigueur, discrétion professionnelle
- ✓ permis B (indispensable)

Rémunération :

Régime indemnitaire (prime mensuelle fixe + prime annuelle variable) + action sociale via le CNAS (www.cnas.fr) + titres-restaurant + participation à la protection sociale « prévoyance maintien de salaire »

Modalités :

Recrutement fonctionnaire (rédacteur territorial ou technicien territorial (tous grades) ou lauréat.e de concours ou, à défaut, contractuel.le de droit public. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie B, sur la base de l'article 3-2 ou 3-3 2° de la loi n°84-53.

Information travailleurs handicapés : conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Renseignements et candidature :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable du pôle ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT, au 04.50.22.45.24 ou la gestionnaire ressources humaines, Mme SAUTHIER, au 09.71.09.05.54.

Transmettre votre candidature complète (CV+lettre de motivation) à Monsieur le Maire de Fillière, de préférence par courriel à rh@commune-filliere.fr (**fichier pdf**), sinon par courrier adressé au pôle ressources humaines, 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.



Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique. Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).